

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES  
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

### AMENDEMENT

N ° CD137

présenté par

M. Descoeur, Mme Bonnivard, Mme Valentin, M. Viry, M. Taite et M. Dive

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 16, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.